



## Relevé des décisions du Bureau

### Réunion du 5 octobre 2015 à Marbaix :

ÉTAIENT PRESENTS : M. Alain POYART ; M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Marie-Annick DEZITTER, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Joël RATTE, 14<sup>ème</sup> Vice-Président.

EXCUSES : M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

Programme « Territoires à énergie positive pour une croissance verte » : Considérant le programme lancé afin de soutenir les collectivités locales ou leurs groupements qui se lancent dans des actions permettant de réduire la consommation d'énergie et / ou de développer l'économie circulaire, le Bureau propose

- de déposer un dossier consistant en une aide aux entreprises effectuant des travaux d'amélioration environnementale, après réalisation d'un diagnostic pour la première enveloppe
- et d'inscrire le projet du futur pôle administratif, sur la partie des travaux permettant un niveau d'efficacité énergétique « Rtex – 47% » pour la seconde enveloppe.

Organisation des marchés du territoire : Considérant l'accord de principe de la Tranche 2 du FISAC reçu par la 3CA, le Bureau décide, afin de maintenir la dynamique engagée, de prendre en charge cette action de pérennisation et de développement des marchés du territoire, dans la limite de la moitié des fonds demandés sur Avesnes sur Helpe, Sains du Nord, Solre le Château et d'y inclure Cartignies pour la communication générale.

Aménagement de mini-stades : Le Bureau décide de maintenir sa politique d'implantation de mini-stades (à l'exception des couvertures) en fonction de la politique d'aide future du Conseil départemental. Il décide de demander le transfert de la subvention attribuée à la commune d'Avesnes sur Helpe. Il propose que le groupe de travail établisse des critères permettant la hiérarchisation des demandes.

Le Bureau émet un avis favorable au prêt de matériel aux écoles étendu aux communes souhaitant acquérir un mini-stade.

Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : Le Bureau décide de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse et d'en étendre les actions comme proposées pour le Relais d'assistantes Maternelles (RAM), les espaces ludiques, les ACM de juillet et les petites vacances et les actions de coordination.

Subvention pour un accès satellitaire à internet : attribuée à l'unanimité.

Demandes de subventions : Le Bureau émet un avis défavorable aux demandes de subventions des associations « Cheers Twirling Club des Deux Helves » et « l'école des boutons d'or » de Dompierre sur Helpe.

Demande de la commune de Lez-Fontaine : Concernant le concert d'Yves DUTEIL, le Bureau décide pour se prononcer d'attendre la fiche technique de l'association « Horizon Lumière ».

Subventions aux associations : accordées à l'unanimité.

Devis mur route d'Aulnoye : Le Bureau émet un avis favorable à la réalisation des travaux sur le terrain de la 3CA situé route d'Aulnoye à Avesnes sur Helpe.

Fermeture de la cour de l'ancien Pôle emploi : le Bureau émet un avis favorable à la fermeture de la cour pour des raisons de sécurité.

Calendriers 2016 : le Bureau décide d'acheter 200 calendriers à l'entreprise Imprim'AB de Beugnies

### **Réunion du 4 novembre 2015 à Solre le Château :**

ETAIENT PRESENTS : M. Alain POYART ; M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Marie-Annick DEZITTER, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Monsieur Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Joël RATTE, 14<sup>ème</sup> Vice-Président.

EXCUSES : Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

Soutien aux manifestations d'intérêt communal ou communautaires : accordées à l'unanimité

Attribution de subvention pour les liaisons internet haut-débit : accordées à l'unanimité

Fermeture annoncée de la piscine : Afin de permettre aux élèves d'y apprendre/ pratiquer la natation, en particulier les collégiens passant le brevet et les lycéens passant le baccalauréat, et de se donner le temps de la réflexion pour approfondir les pistes de travail permettant de garantir l'ouverture de cet équipement au-delà du 30 juin 2016, le Bureau propose de verser une somme de 300.000 €. Cette somme serait prélevée sur le FPIC et répartie entre la communauté de communes et les communes (*Passage en Conseil*).

### **Réunion du 17 novembre 2015 à Marbaix :**

ETAIENT PRESENTS : M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Mme Marie-Annick DEZITTER, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Joël RATTE, 14<sup>ème</sup> Vice-Président.

EXCUSES : M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

Convention avec les communes pour les ACM de juillet : Le Bureau propose de contractualiser avec toutes les communes accueillant un site ACM en juillet sur la période 2016/2019 correspondant à la durée du « contrat enfance jeunesse » intercommunal, pour la mise à disposition de locaux moyennant le versement d'une somme forfaitaire de 1.000€ et la mise à disposition de personnel pour les inscriptions.

Organisation du dispositif Carnival'Helpe : Le Bureau prend note de l'organisation de ce dispositif financé en partie par « Publics et Territoires ». Le Bureau décide que soient en priorité choisis les jeunes du territoire pour la participation aux stages. => un courrier et une affiche vont être envoyés aux mairies.

Acquisition de matériel sportif : Considérant la subvention accordée par la CAF pour l'acquisition de matériel sportif, le Bureau décide de lancer une consultation adaptée.

Standard téléphonique de l'antenne de Solre le Château : Le Bureau décide de remplacer le standard.

Aménagement des locaux « ex-Satemat » : Le Bureau décide d'installer les vestiaires au 1<sup>er</sup> étage et de les faire aménager par les chantiers, et de faire réaliser des toilettes et douches en rez-de-chaussée.

Location d'un immeuble à Solre le Château : Afin de stocker le matériel, le Bureau décide de louer à la commune de Solre le Château un bâtiment pour un loyer mensuel de 500 €.

Prise de compétence PLUI : La majorité qualifiée étant acquise, le Bureau décide d'organiser une Conférence Intercommunale.

Vente d'un terrain à la ZAE du Château d'eau : Etant donné que la vente de la parcelle D1429 n'a pas pu être réalisée au profit des époux ROGER, le Bureau décide de vendre le terrain à « Territoires 62 » aux mêmes conditions (*Passage en Conseil*)

Demande de subvention pour le « Chœur de l'Avesnois » : Le Bureau décide de solliciter une subvention auprès des services de la Région (*Passage en Conseil*).

Attribution de subvention pour les liaisons internet haut-débit : accordées à l'unanimité

Nouvelles modalités de réservation des chapiteaux : Le Bureau décide d'envoyer les courriers aux maires des communes leur demandant leur souhait de réservation pour l'année 2016. Un second courrier leur parviendra en mai pour les réservations de fin d'année.

Subventions aux associations : accordées à l'unanimité.

Fermeture annoncée de la piscine : le Bureau valide la répartition proposée pour le FPIC et propose d'envoyer un courrier aux communes pour les informer (*Passage en Conseil*).

### **Réunion du 7 décembre 2015 à Solre le Château :**

ETAIENT PRESENTS : M. Damien DUCANCHEZ, 1<sup>er</sup> Vice-Président ; M. Pierre HERBET, 2<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Philippe LETY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Colette WATREMEZ ; 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Mme Christine BASQUIN, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; Mme Marie-Annick DEZITTER, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Daniel JOPEK, 12<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Fabrice PIOTROWSKI, 13<sup>ème</sup> Vice-Président M. Joël RATTE, 14<sup>ème</sup> Vice-Président.

EXCUSES : M. Thomas DE SANTIS, 5<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Claude CONNART, 7<sup>ème</sup> Vice-Président ; M. Alain GILLET, 9<sup>ème</sup> Vice-Président ; Mme Mauricette FREHAUT, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente ; M. Ghislain FRANCOIS, 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

Le point a été fait sur les dossiers suivants :

Aménagement de l'ancien site « Satemat » à Avesnes sur Helpe pour les services techniques et les chantiers d'insertion : Le Bureau prend note de la nouvelle version d'aménagement proposée par l'architecte, décide de confier la réalisation de certains travaux aux chantiers d'insertion et de lancer une consultation simple par lot (gros œuvre, plomberie, électricité), les crédits seront inscrits au BP 2016.

Modalités de gestion de l'ancien immeuble de la CCI à Avesnes sur Helpe : Le Bureau décide de gérer directement l'immeuble, acquis par l'Epf, afin de pouvoir en disposer en cas de besoin.

Partenariat avec les unions commerciales :

- Le Bureau propose le versement de six subventions de 1.500 € pour l'année 2016 avec convention d'objectifs (*Passage en Conseil*),
- Afin d'officialiser les engagements de chacun, le Bureau fixe à début 2016 l'adhésion à la charte de partenariat (actuellement en cours de rédaction),
- Le Bureau valide l'action « création d'une quinzaine commerciale » qui se tiendra fin mars en amont de la Foire aux Mouches avec une clôture d'opération pendant la Foire.

Charte d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal : Le Bureau valide le document de travail présenté en y modifiant des éléments au niveau de l'OAP relative aux transports puis décide d'un envoi par mail aux maires avant la Conférence des Maires du 10 décembre 2015.

Soutien aux actions et manifestations locales : accordées à l'unanimité.

Subvention pour une connexion satellitaire à internet : accordée à l'unanimité.

Ordre du jour du prochain Conseil de Communauté : le Bureau valide l'ordre du jour du Conseil du 17.12.2015.

Demande de subvention- Forum des jeunes : Le Bureau émet un avis défavorable à cette demande.